

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017 COMPTE-RENDU

Présents : Yves POETE, Monique LANAUD, Michel BAILLY, Brigitte GREE, Sébastien GUYETAND, Sébastien JOST, Nathalie DUTEL, Sandra PERALTA, Nathalie DUTEL

Excusés : Anne-Cécile PRIETO donne pouvoir à Nathalie DUTEL

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2017.
- Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire de fonction, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).
- Délibération pour facturation d'extincteurs suite à sinistre.
- Décision modificative :
Budget principal : régularisation pour règlement salaires personnel titulaire compte 6411.
- Délibération pour autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement.
- ONF : travaux forestiers 2018
- ONF : État d'assiette 2018
- Délibération protection captage source du Niet : Approbation du projet d'arrêté préfectoral et demande d'ouverture d'enquête publique.
- Délibération pour validation du contrat de vente chaleur
- Information vente ferme
- Audit énergétique : rendu final
- Aménagements extérieurs village : retour CAUE
- Informations et questions diverses

Séance ouverte à 19h

- **Secrétaire de séance** :

Brigitte GREE se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2017**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

- **Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire de fonction, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)**

Le RIFSEEP a pour objet de rationaliser et de simplifier le régime indemnitaire des employés communaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour la mise en place du RIFSEEP. Les dispositions de cette délibération prendront effet au 1^{er} janvier 2018.

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE

- **Délibération pour facturation extincteurs suite à sinistre**

L'employé communal est intervenu avec des extincteurs sur les lieux d'un sinistre suite à un brûlage de végétaux. Le coût de l'intervention est de 132,44€ TTC. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour cette facturation.

- **Décision modificative :**
Budget principal ; régularisation pour règlement salaire personnel titulaire compte 6411

Il convient de prévoir un crédit supplémentaire au compte 6411 afin de procéder au règlement des frais de personnel titulaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

Chapitre	Article	Nature	Montant
012	6411	Personnel titulaire	+ 1 300,00€
022	022	Dépenses imprévues	- 1 300,00€

- **Délibération pour autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement**

Le conseil-municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.
- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

- **ONF : travaux forestiers 2018**

Des travaux sylvicoles pour un montant de 6368€ HT sont soumis au vote du conseil. Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

- **ONF : Etat d'assiette 2018**

Le budget prévisionnel 2018 sera établi comme suit :

Prévisions de recettes : vente de résineux et feuillus : 20 000 €

Prévisions de dépenses : exploitation et frais annexes sur parcelle 13 : 7 000 € ht

travaux sylvicoles : 6 368 € ht, section investissement

frais de garderie et contribution : 1 520 € ht, section fonctionnement

- **Délibération protection captage source du Niet : Approbation du projet d'arrêté préfectoral et demande d'ouverture d'enquête publique.**

Monsieur le maire présente au conseil le projet d'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux et l'établissement des périmètres de protection et autorisant l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal :

Approuve le projet d'arrêté préfectoral

Demande l'ouverture de l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des prélèvements et la mise en place des périmètres de protection du point d'eau du Niet

- **Délibération pour validation du contrat de vente chaleur**

Dans l'attente de nouveaux éléments, cette délibération est reportée au prochain conseil.

- **Information vente ferme**

Le projet de vente de la ferme suit son cours. Les candidats à l'achat envisagent la création d'un gîte d'étape.

- **Audit énergétique : rendu final**

Le rendu final a été exposé en mairie le 05/12/17.

Les conclusions indiquent qu'il n'y a pas d'action énergétique à prévoir dans l'immédiat et que l'utilisation de l'énergie est déjà au mieux. Il convient cependant d'explorer les pistes pour le remplacement ultérieur de la chaudière.

La qualité de l'air intérieur est à surveiller du fait de l'absence de ventilation.

Le logement est difficile à aménager.

- **Aménagements extérieurs village : retour CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura)

Le conseil a pris connaissance du compte-rendu de l'étude effectuée par le CAUE concernant l'aménagement du cœur du village. Les conseillers se montrent satisfaits de cette ébauche.

- **Informations et questions diverses**

Le SMAAHJ (Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut Jura) n'assurera plus de portage de repas à compter du 1^{er} janvier 2018.

Une solution est recherchée activement pour les bénéficiaires de ce service sur la commune.

Au dernier recensement de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), Avignon comptait 405 habitants (Populations légales au 1er janvier 2015 en vigueur à compter du 1er janvier 2018).

SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) : des contrôles de sécurité seront effectués.

Séance levée à 21h15.

Le Maire,
Yves POÈTE

Le secrétaire de séance
Brigitte GREE